

Avignon le 27 janvier 2021

Feuille de route de Denis Guthmuller au Syndicat général

“Construire une filière de production durable en impliquant tous les acteurs”

Si l’action de Denis Guthmuller à la tête du Syndicat général s’inscrit dans la continuité des mandats de son prédécesseur, Philippe Pellaton, il s’est fixé une feuille de route avec plusieurs priorités.

La première est de redonner du revenu au vigneron, au travers notamment du rendement, facteur clé de la rentabilité des exploitations, tout en conservant un haut niveau d’exigence qualitatif. *“Il nous faut du volume et de la qualité pour être rentables, ce qui va nous obliger à travailler sur l’irrigation, les pratiques culturales... et bien sûr poursuivre les travaux sur les cépages résistants”* expose-t-il.

La deuxième priorité est d’accentuer les actions en faveur de la protection de l’environnement et de la biodiversité avec un objectif ambitieux : faire des AOC Côtes du Rhône une référence nationale en termes de développement durable. *“Je suis fermement convaincu que travailler sur la biodiversité ne nous apportera que des avantages, à la fois pour la protection de notre environnement mais aussi vis-à-vis du consommateur qui y est très sensible. Il nous faut parler de nos pratiques sur l’enherbement, les engrais verts, la pose de nichoirs... partager les plus vertueuses”*.

Troisième priorité, travailler sur le profil des vins, dans les trois couleurs, pour s’adapter au réchauffement climatique mais aussi répondre aux attentes des consommateurs de demain.

“Ces trois priorités doivent permettre de construire une filière de production durable en impliquant l’ensemble des acteurs, de l’amont et de l’aval, dans une démarche éthique, vertueuse et responsable. Elles pourront nous amener à faire évoluer nos pratiques, notre travail en cave et le relationnel avec nos interlocuteurs. Il faudra en parler et décider” explique-t-il.

Enfin, les autres priorités consistent à redynamiser la Commission des Jeunes vignerons au sein du Syndicat général, parce *“qu’ils sont l’avenir de nos appellations”*, poursuivre le travail déjà réalisé sur la protection du nom “Rhône” (avec notamment le déploiement du timbre de garantie), continuer les travaux de délimitation et de hiérarchisation de l’appellation...

Par ailleurs, Denis Guthmuller se veut un “président à l’écoute de tous” et proche de sa base. “Ma motivation aujourd’hui est de pouvoir porter une vraie réflexion sociétale sur notre produit et de raisonner en termes de durabilité et d’équité, tout en proposant un vin qui plaît au consommateur”.

Les détails de sa feuille de route ont été présentés lors de l’assemblée générale du Syndicat, le 26 janvier 2021.

SYNDICAT GÉNÉRAL DES VIGNERONS RÉUNIS DES CÔTES DU RHÔNE

ORGANISME DE DÉFENSE ET DE GESTION C.D.R. ET C.D.R. VILLAGES

6, rue des 3 Faucons. CS 60093. 84918 Avignon Cedex 9. Tél. 04 90 27 24 24. Fax 04 90 85 26 83.

E-mail : syndicat-cotesdurhone@syndicat-cotesdurhone.com | Site Internet <http://www.syndicat-cotesdurhone.com>

Denis Guthmuller : Portrait



Originaire d'Alsace, âgé de 47 ans, Denis Guthmuller a débuté sa carrière dans le bâtiment avec pour diplôme un DUT en Génie climatique. C'est grâce à ses parents, grands épicuriens et passionnés de vin, qu'il découvre la Vallée du Rhône durant les vacances, dans leur maison de Cairanne.

En allant visiter son frère, étudiant au Lycée viticole d'Orange, il rencontre sa future épouse, Florence, dont les parents sont viticulteurs à Sainte Cécile les Vignes.

Débute alors une autre vie pour Denis qui rejoint, en 1998, l'exploitation de sa belle-famille après une formation au Lycée agricole de Carpentras-Serre. Rapidement, il s'implique dans la gestion de la Cave Cécilia et devient co-président en 2008. En 2009, il convertit l'exploitation familiale de 40 ha au bio.

Pour pallier les difficultés engendrées par la récolte déficitaire de 2013, il s'investit dans un projet de fusion avec une autre coopérative, qui trouvera finalement son aboutissement en 2020 avec la Cave de Cairanne. Aujourd'hui vice-président de cet ensemble de 120 coopérateurs, il se réjouit que le modèle qualitatif ait constitué le « *ciment de la fusion* ».

Denis Guthmuller s'est également investi dans le Syndicat général des Côtes du Rhône dont il a été trésorier de 2012 à 2014 puis secrétaire général jusqu'à son élection à la présidence, le 15 décembre 2020.

Il co-préside la Section économique d'Inter Rhône depuis 2014 et est à l'origine de la création de l'association interprofessionnelle Sud-Est Vins bio en 2019 qui rassemble les metteurs en marché bio de la Vallée du Rhône et de Provence.

Composition du Bureau du Syndicat des Côtes du Rhône

Président : Denis Guthmuller

Secrétaire général et vice-président : Philippe Faure (Saint Just d'Ardèche)

Vice-présidents : Pierre Combat (Mercuriol), Damien Gilles (Pont Saint Esprit), Serge Roux (Piégon), Claude Chabran (Beaumes de Venise)

Trésorier : Grégory Brunel (Chusclan)

Membres : Denis Alary (Cairanne), Alain Aubert (Travaillan), Benoît Blain (Sainte Cécile les Vignes), Bernard Borie (St Pantaléon les Vignes), Christophe Charransol (Richerenches), Rodolphe de Pins (Montfaucon), Vincent Dessalles (Piégon), Joël Durand (Châteaubourg), Guillaume Long (Saint Roman de Malegarde), Karine Ogier (Saze), Françoise Roumieux (Châteauneuf du Pape).

Invité Jeune vigneron : Julien Courdesse (Roquemaure).

SYNDICAT GÉNÉRAL DES VIGNERONS RÉUNIS DES CÔTES DU RHÔNE

ORGANISME DE DÉFENSE ET DE GESTION C.D.R. ET C.D.R. VILLAGES

6, rue des 3 Faucons. CS 60093. 84918 Avignon Cedex 9. Tél. 04 90 27 24 24. Fax 04 90 85 26 83.

E-mail: syndicat-cotesdurhone@syndicat-cotesdurhone.com | Site Internet <http://www.syndicat-cotesdurhone.com>

Le détail de la feuille de route de Denis Guthmuller

A – VOLET ECONOMIQUE : Sécuriser le revenu des vignerons

1/ Retrouver des rendements conformes : Objectif rendements de base + Volume complémentaire individuel (VCI)

- . Accompagner les projets d'accès à l'eau.
- . Réaliser des études sur les pratiques culturales liées au changement climatique.
- . S'appuyer sur l'Institut rhodanien.

2/ Créer des indicateurs sur les coûts de production (Loi Egalim)

- . Travailler sur les coûts de production au sein de l'Interprofession Inter Rhône.
- . Assurer un juste partage de la valeur au sein de la filière.
- . Pérenniser la valorisation du travail des vignerons.

3/ Proposer une Charte d'éthique aux courtiers et négociants de la Vallée du Rhône

4/ Réfléchir à une assurance récolte mutualisée contre les aléas climatiques (gel, grêle, sécheresse...).

B – VOLET ENVIRONNEMENTAL : Poursuivre et accentuer l'action environnementale du Syndicat

1/ Le constat est déjà satisfaisant

- . Mise en place d'une Charte paysagère environnementale des Côtes du Rhône depuis 2014.
- . Introduction de Mesures Agro-Environnementales (MAE) dans les Cahiers des charges AOC Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages.
- . Signature de partenariats "biodiversité" avec des associations de protection de la Nature.
- . Les certifications Haute valeur environnementale (HVE) et Bio sont nombreuses en Côtes du Rhône.

2/ Poursuivre et accentuer certaines actions

- . Créer une "Commission Environnement" au sein du Syndicat general.
- . Créer un lieu d'échange et de partage d'expériences sur les pratiques vertueuses.
- . Renforcer la formation des vignerons sur la biodiversité.
- . Nouer de nouveaux partenariats avec des associations de protection de la Nature
- . Atteindre l'objectif de 70 % du vignoble certifié en 2025 (HVE et Bio).

3/ Respecter le rythme de chacun : faciliter plutôt que contraindre

SYNDICAT GÉNÉRAL DES VIGNERONS RÉUNIS DES CÔTES DU RHÔNE

ORGANISME DE DÉFENSE ET DE GESTION C.D.R. ET C.D.R. VILLAGES

6, rue des 3 Faucons. CS 60093. 84918 Avignon Cedex 9. Tél. 04 90 27 24 24. Fax 04 90 85 26 83.

E-mail: syndicat-cotesdurhone@syndicat-cotesdurhone.com | Site Internet <http://www.syndicat-cotesdurhone.com>

C – VOLET VIN : Engager une réflexion sur une évolution du profil produit des Côtes du Rhône

1/ L’AOC Côtes du Rhône est désormais reconnue

- . L’AOC Côtes du Rhône est leader des ventes en grande distribution.
- . Elle a de bonnes performances à l'export.
- . Mais elle subit des baisses de vente chroniques en grande distribution (surtout les vins rouges).
- . Mieux définir le profil du vin Côtes du Rhône rosé

2/ Mieux définir le profil des vins demandés par le marché

- . Consulter les entreprises de l’aval de la filière pour identifier les besoins du marché d’aujourd’hui et de demain.
- . Mieux définir les profils des vins rosés, blancs et rouges.
- . Faire travailler l'Institut rhodanien pour un accompagnement technique (terroirs, vinification, cépages, cépages résistants...).

3/ Construire un Côtes du Rhône éthique et équitable

- . Etre un vin qui partage la valeur dans la filière.
- . Dans le respect de l'environnement (certification).
- . Doté d’un timbre de garantie pour l’authenticité mais aussi la communication avec le consommateur.
- . Proposer un profil adapté aux attentes du consommateur.

D – VOLET SERVICES : Poursuivre et développer la performance des Services du Syndicat

1/ Le Syndicat, un bel outil au service des vignerons

2/ Aller plus loin dans les services

- . Simplifier au maximum les démarches pour les vignerons.
- . Accompagner davantage les demandes de subventions.
- . Développer des cartes interactives personnalisées.

E – VOLET HUMAIN

- . Réactiver la Commission des Jeunes vignerons.

F – VOLET AOC

- 1/ Poursuivre les travaux sur la protection du nom et assurer un déploiement du timbre de garantie.
- 2/ Poursuivre les travaux de délimitation et de hiérarchisation de l'appellation.

SYNDICAT GÉNÉRAL DES VIGNERONS RÉUNIS DES CÔTES DU RHÔNE

ORGANISME DE DÉFENSE ET DE GESTION C.D.R. ET C.D.R. VILLAGES

6, rue des 3 Faucons. CS 60093. 84918 Avignon Cedex 9. Tél. 04 90 27 24 24. Fax 04 90 85 26 83.

E-mail : syndicat-cotesdurhone@syndicat-cotesdurhone.com | Site Internet <http://www.syndicat-cotesdurhone.com>